Dessinez Créez Liberté

CONFÉRENCE EN LIGNE / 30 OCTOBRE 2020

QUELLE RENTRÉE LE 2 NOVEMBRE ?



Après l'attentat de Conflans-Sainte-Honorine, comment revenir en classe et parler de la liberté d'expression ?

Conférence en ligne du 30 Octobre 2020 © Dessinez Créez Liberté



Conférence en ligne du 30 Octobre 2020 © Dessinez Créez Liberté

Dessinez Créez Liberté

L'OBJET DE L'ASSOCIATION



Eduquer à la lecture du dessin de presse



Eduquer à la citoyenneté par le dessin de presse



Encourager la créativité et la pratique artistique

www.dessinezcreezliberte.com

Conférence en ligne du 30 Octobre 2020 © Dessinez Créez Liberté

NOS MISSIONS

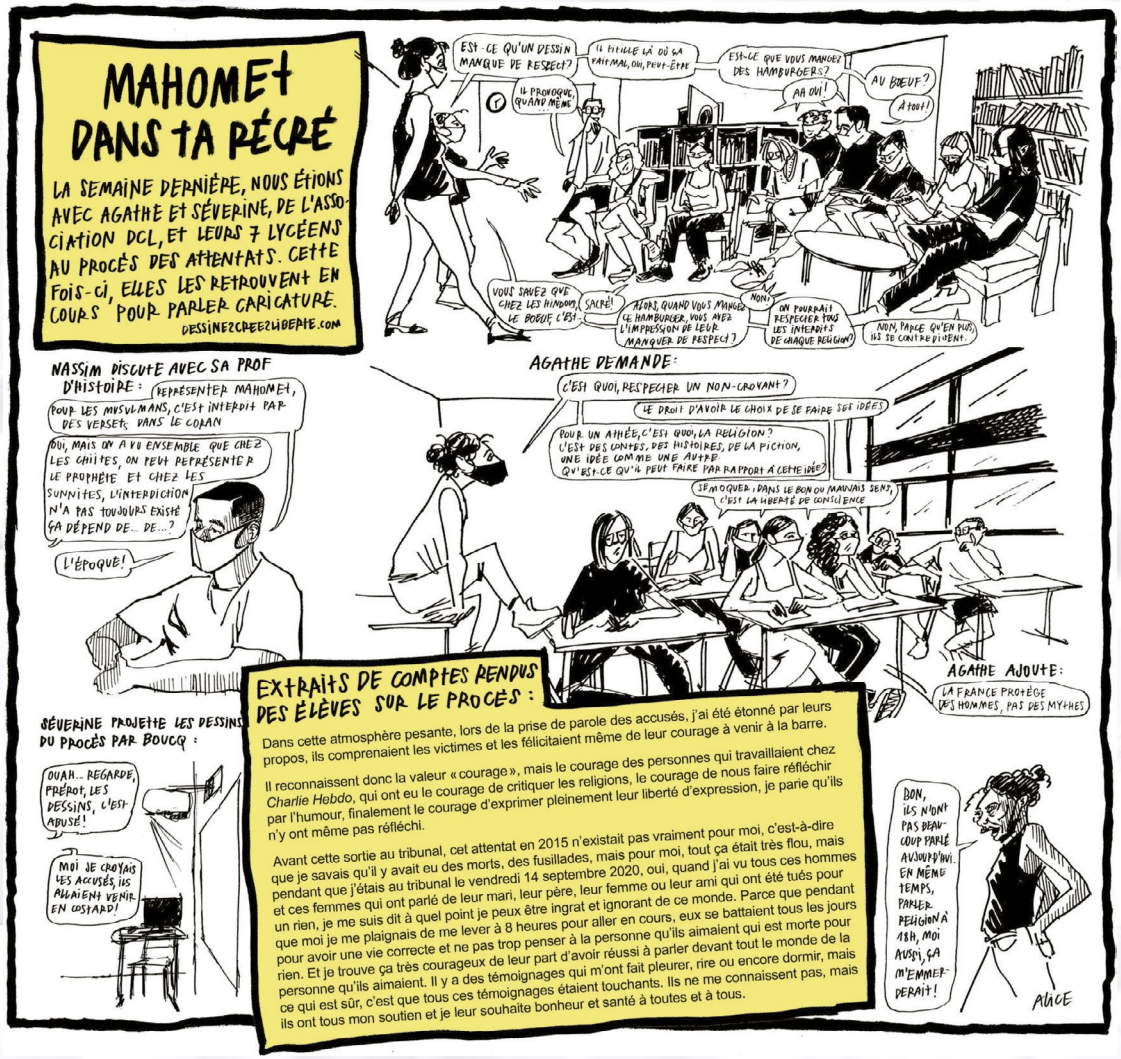

Intervention DCL dans un lycée francilien ©Alice pour Charlie Hebdo, paru dans le numéro 1470 du 23 septembre 2020.

- L'éducation aux médias, au dessin de presse et à la citoyenneté.
- Faire connaître l'histoire de la caricature et des journaux satiriques de l'Antiquité à nos jours
- Donner les clés de lecture pour décrypter un dessin de presse, analyser les intentions du dessinateur et réfléchir aux multiples fonctions du rire et de l'humour
- Sensibiliser au droit de la presse et à la liberté d'expression
- Débattre de l'actualité et de la diffusion de l'information à l'ère du numérique
- Libérer la parole et la créativité
- Développer l'esprit critique et l'argumentation

Conférence en ligne du 30 Octobre 2020 © Dessinez Créez Liberté

NOS FONDATEURS



+

CHARLIE HEBDO

=

Dessinez
Créez
Liberté

Association d'éducation aux médias,
au dessin de presse et à la citoyenneté

Conférence en ligne du 30 Octobre 2020 © Dessinez Créez Liberté

CHARLIE HEBDO =


CAVANNA

LE GROS CA

— Mais j'ai rien commandé, moi!

— Ça fait rien, tendez les bras, c'est un gros paquet, dit le facteur.

Paquet, oui. Gros… Ouh là là… Bien plus que ça. Monumental! Expéditeur : l'Association. C'est un édition. Ce sont donc des bouquins. Un point acquis. Éventrons.

Ce que c'est beau, un livre, de nos jours! Et luxueux. Une montagne de merveilles croule à mes pieds. Ces reliures bétonnées, ces papiers plus blancs que blanc, comme l'Omo de Coluche… Ces encres somptueuses aux couleurs irréelles… Tiens, celui-là, je le connais : Willem. « Le » Willem? En personne. C'est un album à transformation *Les Amours impossibles* — je ne sais pas si c'est le bon terme — édité par Ouvroir Humoir 10 (?), dans lequel Willem redécouvre un procédé qui eut du succès vers 1950 et accomplit des confrontations stupéfiantes (un Berlusconi peut bien être dévoré par son propre cul, c'est un exemple), *Luz Rouge cardinal* (l'Association), Riss *Élevons le débat* (les Échappés). Et puis la merveille des merveilles. Point à la ligne.

Je ne suis pas spécialement amateur de porno. D'abord parce que je déteste regarder un ou plusieurs couples faire ce que j'aimerais faire moi-même. J'aime les dames, mais pas quand il y a un homme avec elles. Vous imaginez, des gosses qu'on emmènerait s'asseoir en rond pour contempler un autre gosse se taper des gâteaux? Ensuite, le dessin de cul a toujours été abandonné à des artistes de troisième zone, à qui on ne demandait que de bien se dresser et s'enfoncer dans le trou pollu des pafs le plus gros possible. Si les contours étaient un peu bâclés, les ombres pas tout à fait à leur place, on n'en faisait pas une histoire. La fonction sociale du dessin porno était nettement définie : faire gicler le sperme adolescent le plus haut possible (parfois rejoindre les grands-pères). Bref, je ne suis généralement pas amateur. Eh bien, je viens d'avoir un grand plaisir. Merci, « l'Association »!

Dans ton gros paquet, il y avait un petit livre format poche, auteur Aude Picault, éditeur BD-CUL *(sic)*, titre : *Comtesse*. Un chef-d'œuvre d'humour, de suggestion, de délica-

©Cavanna


Charlie Enquête

De l'infirmier au chef de service, ce sont maintenant tous les personnels soignants de l'hôpital public qui demandent davantage de moyens budgétaires pour pouvoir assurer leur mission. Les grèves classiques et les manifestations n'ayant aucune effet sur l'étranglement organisé par le ministère de la Santé, de plus en plus de médecins s'engagent dans une grève du codage des actes médicaux : la Sécu ne peut plus calculer le financement des hôpitaux si les factures des soins effectués ne lui sont pas transmises. Où en est cette grève inédite?

YANN DIENER

HÔPITAL
La grève du codage

À l'hôpital, que l'on soit médecin, simple praticien ou chef de pôle, psychologue ou infirmier, on passe un temps fou sur les ordinateurs. Chaque acte réalisé doit être codé informatiquement pour être remonté « à la Sécu». Ces tâches de saisie étaient jusque-là dévolues aux secrétaires, mais celles-ci disparaissent les unes après les autres : elles ne sont pas remplacées quand elles partent à la retraite. Pour les soignants, c'est autant de temps en moins consacré aux patients. L'activité de codage existait déjà depuis la mise en place du Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI), dans les années 1980, mais elle s'est intensifiée depuis l'instauration de la T2A, la tarification à l'activité, en 2004.

Quand j'ai commencé à travailler à l'hôpital, il n'y avait pas d'ordinateurs dans les bureaux de consultation. On avait tous un agenda «papier », et c'est la secrétaire qui était chargée d'entrer dans l'unique ordinateur du service les actes de chaque clinicien, pour que l'hôpital ait une trace de l'activité. Aujourd'hui – le travail a été dans un service de pédopsychiatrie noyé dans un énorme groupe hospitalier universitaire, un monstre de gestion –, quand je commence ma journée, je suis obligé d'ouvrir mon ordinateur pour pouvoir regarder mon agenda, et je dois saisir mes actes le soir. Mon premier acte du jour n'est donc plus de parler avec un patient, mais d'allumer un ordinateur. Quand je suis rentré des dernières vacances de Noël, je ne me souvenais plus de mes différents identifiants et mots de passe nécessaires pour ouvrir d'abord ma session, puis le logiciel d'agenda et de saisie. J'ai entré trois mauvais mots de passe, alors la machine s'est bloquée. La secrétaire du service, à qui j'étais allé parler de mes déboires, m'a demandé avec un sourire si j'en étais pas en fait en train de rejoindre la grève du codage des données. Quoi? Mon oubli des mots de passe, une formation de l'inconscient? Un désir non reconnu d'entrer dans ce mouvement de protestation?

Quoi qu'il en soit, c'est à ce moment-là que j'ai eu envie d'en savoir plus sur cette grève du codage des actes, qui a débuté en septembre dernier au sein de l'AP-HP. Alors j'ai téléphoné à quelques contacts, en l'occurrence deux médecins membres du Collectif inter-hôpitaux, créé en octobre 2019. Ils m'ont expliqué pourquoi ce mouvement, s'il est très hétérogène, pour de l'ampleur en profondeur. Parce que passer tant de temps accomplir des tâches administratives qui prennent le pas le soin provoque une forme d'écœurement chez les soignants une souffrance éthique.

« La grève du codage a commencé très fort dans certains services de l'AP-HP dès le mois de septembre dernier, m'explique le Dr Christophe Trivalle, geriatre à l'hôpital Paul-Brousse (Val-de-Marne), et certains tiennent encore, comme à l'hôpital pour enfants Robert-Debré [Paris 19e], au Kremlin-Bicêtre [Val-de-Marne] ou à l'hôpital Saint-Louis [Paris 10e]. À Paris, la grève du codage a été levée par endroits il y a trois semaines, quand Martin Hirsch, le directeur de l'AP-HP, est venu causer avec les chefs de service, qui étaient jusque-là majoritairement favorables à la grève. Mais elle reste très forte dans certaines régions, notamment en Île-de-France et dans le nord de la France. » De fait, de plus en plus d'établissements régionaux rejoignent le Collectif inter-hôpitaux, et particulièrement aux actions. À l'AP-HM, à Marseille, il y a eu une action mi-février, les soignants ont tenu une grève du codage ressemblant plus à un blocage qu'à une démission collective des fonctions administratives pour les médecins.

« Nous pouvons passer 10% de notre temps à coder, déplore la Dr Anne Gervais, hépatologue à Bichat (Paris 18e). On a décidé de le faire, pour montrer à quoi on lui était avant : dans rien que du soin. C'est une position éthique et politique. » Jan une mobilisation des médecins hospitaliers s'était aussi à temps. D'habitude, ce sont les infirmiers qui tiennent ca. *« L'AP-HP est un énorme groupe qui a des années financ de l'agence régionale de santé, et qui peut donc plus facilen supporter une perte due à la grève des factures, souligne A Gervais. Alors qu'un petit hôpital ne peut pas supporter c perte très longtemps. »* Martin Hirsch a tenté de mettre parties financières de l'AP-HP sur le dos des grévistes, ma a dû faire face à une telle bronca qu'il n'a pas continué d cette direction. Il y a eu des menaces orales de sanctions, n pas encore de retenues effectives.

moi-même, […] d'amour et de talent par la petite […] contient une surprise absolument fantastique (et utile, tiens donc!). Son titre? *Le Pire de Hara Kiri*, éditions Hoëbeke. En vente chez tous les marchands de pire. Qu'on se le dise! ■

©Boucq


8 CHARLIE HEBDO N°1442 / 11 MARS 2020

MUNICIPALES À PERPIGNAN PRÊTS POUR DANSER LA SARDA

▶▶▶ qu'il retient : l'étiquette RN reste un repoussoir pour seulement 41 % des Perpignanais. L'analyse de RVA estime même qu'il s'agit d'un *« plafond de verre qui a sauté »*.

En tout cas, en venant dans la ville, on s'attendait à voir une mobilisation de la société civile, peut-être même des manifs devant ses réunions publiques, ou encore des actions de la part des milieux culturels. Rien de tout ça. *« Dans le milieu culturel, on est conscients qu'Aliot va être élu, et on a peur qu'il réduise les subventions »*, indique un responsable d'une troupe de théâtre. Et Aliot a pris pour collaborateur André Bonnet, ancien patron du Centre méditerranéen de littérature, probable futur adjoint à la culture, qui, paraît-il, essaye de *« neutraliser un maximum de monde »*. C'est surtout une forme de résignation qui se ressent, comme si chacun se préparait déjà à vivre sous un mandat RN. À cela s'ajoute une habitude locale : le clientélisme. *« Toute la société est clientéliste ici, y compris de bourgeoisie »*, confirme Lebourg. *« Il y a une mentalité rurale basée sur l'échange de services »*, nous dit encore un observateur local. Alors, quand on sent que le vent tourne, ce sont ceux perçus comme les plus proches du pouvoir qui sont courtisés, peu importe leur appartenance politique.

Parfois, il y a des basculements de notables locaux auxquels on ne s'attendait pas. À la fin de la réunion publique de Maillères, en échange avec notre voisin, qui s'avère faire partie de l'équipe de campagne. Il nous annonce fièrement : *« Je viens de PS. »* Il s'agit de Jacques Palacin, qui est aussi franc-maçon, président du Club 50 (qui réunit des dirigeants de différentes obédiences franc-maçonnes). Viré par le Grand Orient de France depuis son rattrapage, il reste une exception, mais qui en dit long sur la banalisation opérée par Aliot ici. Une prise de guerre qui valait bien un poste d'adjoint : *« Il sera non-adjoint à la proximité »*, confie Aliot. Et qui lui permettrait peut-être de renforcer les classes du RN. Palacin était en effet cadre à Urba, à l'époque où ce bureau d'études finançait de manière occulte le PS…

Pour ratisser large, Aliot cache le sigle RN et se présente sans étiquette. Rien sur les affiches, comme c'est le cas depuis ses dernières campagnes. *« Quand on veut réunir plus de 50%, il faut parler à tout le monde,* explique-t-il. *Mais pas besoin de le préciser, comme le dit Marine Le Pen, une bouteille de Coca-Cola sans étiquette ressemble toujours à du Coca. »* Pas de risque de perdre sa base d'électeurs : *« Les gens de chez nous attendent qu'on arrive aux affaires. »* Il avait d'ailleurs écrit une lettre ambiguë aux militants RN, dévoilée par *L'Indépendant*, le journal local, pour leur demander de le soutenir dans sa campagne.

Pour draguer l'électorat conservateur LR, en septembre, il a fait venir Zemmour, qui était en tournée pour présenter son dernier livre. Huit cents personnes dans la salle du palais des congrès de Perpignan, hôtel de luxe pour le polémiste, une opération qui a coûté plus de 5000 euros, inscrits aux comptes de campagne. Mais dans sa volonté de normalisation, il trouve même le moyen de se dire moins radical que Zemmour : *« C'est un ami, dit-il, mais je ne partage pas sa certain nombre de choses qu'il raconte. Il explique bien pour la présence de l'islam. »*

Il s'agit pour Aliot de ne pas s'aliéner les populations maghrébines. Selon l'analyse du scrutin de 2014 faite par Jérôme Fourquet et Nicolas Lebourg, Aliot a pâti d'une forte mobilisation de la population musulmane contre lui, qui avait voté Pujol. Cette fois-ci, ce pourrait être différent. On discute avec un homme qui se présente comme étant un imam, qui tient une librairie islamique et veut rester anonyme. Même pour lui, Aliot n'est plus un repoussoir : *« Aliot, et pourquoi pas? Au moins, on verra cequ'il fera. On est français, qu'est ce qu'il peut faire contre nous? »* Pas sûr qu'il soit représentatif de sa communauté, mais un plafond de verre a vraiment sauté.

Pour Aliot, il s'agit aussi de draguer le vote gitan, autre communauté incontournable ici (*voir l'encadré*), même s'ils ne représentent que deux bureaux de vote. Aliot a même inscrit dans ses propositions la création d'un festival de musiques gitanes. Qui l'eût cru? On ne connaissait pas l'ex de Marine Le Pen en grand défenseur de la cause gitane au niveau national. D'ailleurs, lors d'un meeting pour les municipales de 2014, Lebourg se souvient de ce moment étonnant : alors que la salle se met à siffler quand il évoque les Gitans, Aliot s'accroche au pupitre et s'en prend au public en lançant : *« Ce sont des Français comme vous! »* *« J'ai vu l'un des vice-présidents du RN passer un savon antiraciste à 1500 de ses militants. Je ne m'y attendais pas »*, raconte l'historien.

Mais aufait, qui est-ce qu'il envisage pour la ville? Dans le débat qui opposait tous les candidats à la mairie de Perpignan, organisé par *L'Indépendant* et auquel nous avons pu assister, on constate qu'il reste assez flou. *« Il est connu pour ne pas baisser les draps »*, nous glisse un observateur local. *Dès que c'est technique, il est là ne.* « Cette réputation avait d'ailleurs été raillée dans le livre *Les Pitchés capitaux de la politique*[1], dans lequel on découvre que même Marine Le Pen l'aurait qualifié de «fainéant». Une de ses priorités pour la ville, en

« Loulou la Purge accepte sur sa liste un ancien du GUD, qui pourrait être adjoint à la sécurité »

toutcas, c'est la sécurité. Son modèle en la matière, c'est son voisin Robert Ménard, maire de Béziers. Il a beau jeu d'opter pour cette stratégie : Perpignan, une des villes les plus pauvres de France, très enclavée économiquement, est gangrenée par le trafic de drogue.

Sur la place Cassanyes, près du très populaire quartier Saint-Jacques, il y a un marché tous les matins. Un jeune vendeur d'origine algérienne n'exhibe pas de voter Aliot : *« Ici, les gens ne viennent plus sur ce marché car ils ont peur, et nous, on ne peut plus travailler. »* La place est connue pour ses pickpockets, ses affrontements réguliers entre bandes et le trafic de drogue pas loin. Juste sur la place, un rideau de fer est baissé : c'est celui d'un commissariat qui a fermé ses portes il y a quelques années. Ça, ce n'est pas la responsabilité du maire, mais celle de l'État. Ou comment de mauvais choix en matière de services publics contribuent à donner des voix au RN.

Est-il si «normalisé», Louis Aliot? Rappelons qu'il est mis en examen dans l'affaire des emplois présumés fictifs d'assistants de députés européens du FN. De plus, celui qui, au FN, était surnommé Loulou la Purge, car il était à la manœuvre pour virer tous les identitaires, a hésité pas à afficher sur sa liste un certain Xavier Baudry, ancien du GUD, proche de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X, qui pourrait être son adjoint à la sécurité.

Grattons encore un peu le vernis de la normalisation, et on s'aperçoit que chaque année l'équipe d'Aliot demande au conseil municipal une rue ou un nom de Pierre Sergent, un ancien candidat FN de la ville, mort en 1992, mais surtout l'un des chefs de l'OAS. On voit quelles sont les figures tutélaires d'Aliot. Un vote sera sein du conseil municipal attirera également notre attention : en 2018, il a voté contre une subvention pour une association LGBT et s'est abstenu pour la même vote en 2019. Dans les délibérations, même le mot LR se dit choqué. Aliot expliquait son choix par le fait que cette asso s'en prenait alors au RN. Pour cette campagne des municipales, le candidat n'a donné aucune réponse à la même association, qui a invité les aspirants maire signer une charte « pour une commune inclusive », ces les discriminations à l'encontre des LGBT. *« C'est le se nous les candidats dont nous n'aurons aucune nouvelle »*, informe Jean-Loup Thevenot, président de l'assoc LGBT+66. Un RN normal, quoi. ■

1. Par Olivier Beaumont (éd. Flammarion).

©Juin


10 CHARLIE HEBDO N°1442 / 11 MARS 2020

Une bouffée d'oxygène

QUI MANGE DES FRAISES est un salaud

FABRICE NICOLINO

Il est bien rare qu'un fonctionnaire international dise la vérité, mais cela arrive. Le rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation, un certain Jean Ziegler, a déclaré sur l'extrême gravité et l'urgence d'interdire les pesticides. Aliston, mâtre en politique, a aussitôt réagi : « Qui sont ces ? Un certain nombre d'experts, une accolade, quoi. Qui est derrière ce machin et d'où l'apparaît-il ? » Dans cette région de la France, on sait tout sur tout. Et on sait aussi que Jean Ziegler est un homme de gauche et de progrès.

Ah, le mâtre d'un voyage en Espagne courant janvier. Il voulait y publier une déclaration en forme de petit rapport. On le sent tourner bouder, en découvrir un pays malade. Il y a presque 20 % de chômeurs, et 40 % chez les jeunes. Un peu partout, la grande pauvreté s'étend. Alors, il a renoncé à publier son texte, mais osera Andalousie, autour de Huelva, qu'il a croqué.

Il y rencontre une famille avec ses enfants, ouvrières de fraises. Il s'étonne de leur salaire, 1 100 euros par mois, et on lui explique que c'est le minimum légal. Mais, ajoute-t-on, il ne faut pas compter sur les jours de congé, ni sur la sécurité sociale, ni sur la retraite. Ces femmes travaillent dans des conditions épouvantables, sous des serres en plastique, pour des salaires de misère. Et, quand elles tombent malades, elles ne sont pas soignées.

Ce qui est sûr, c'est que la France serait une ville attrayante pour les travailleurs saisonniers marocains et roumains. Dans la province des Bouches-du-Rhône, en 2007 déjà, l'Office français de l'immigration et de l'intégration – OFII, ex-OMI –, ne connaissait aucune prime de présence. Il a prévu de la rétablir à la rentrée prochaine. Merci qui ? ■

1. Pour le moment, son site n'est en espagnol et en anglais : tinyurl.com/ya3ckbqo
2. greenpeace.fr/espace-presse/communique-de-presse-greenpeace-france-publie-une-enquete-sur-les-conditions-de-travail-dans-des-champs-de-fraises/
3. https://tinyurl.com/yxxqbbq7
4. tinyurl.com/ydxgcgcr
5. rnm.francemigrants.fr/prix/FRAISE

UN PETIT HOMMAGE à Henri Pézerat

Ce qui suit est un vrai copinage, car je suis membre de l'Association Henri Pézerat dans toutes les acceptions de ce qualificatif passé. Henri, Henri Pézerat, mort en 2009 – mille fois hélas… – était un scientifique et toxicologue d'exception, un homme d'une humanité et d'une générosité d'exception, comme le prouvent Paul François, victime de l'amiante, pour lequel il avait noué des liens fraternels avec son épouse et ses enfants, pour ne citer que les plus connus. Il avait aussi des liens fraternels avec Pierre Rabhi, Suzanne Dalle, Jean-Paul Fitoussi, Jean-Luc Mélenchon – trente et un ans déjà cela, à publié en 2008 un livre à quatre mains, *Les Nouveaux Chiens de garde*, dont le sous-titre est des plus parlants : *Comment l'industrie finance la recherche*. Mais qui se souvient de la grève de 240 salariés marocains de la Compagnie des bateaux-pêcheurs de Boulogne, en 2007? Ou encore, dans les années 1970, des exemples d'« immigration choisie » qui, pour échapper à la misère, étaient contraints de travailler dans des conditions épouvantables ? Ou encore, dans les années 1960, des esclaves modernes, des espagnols et portugais, qui, en France, travaillaient dans l'industrie du bâtiment ? Ou encore, dans les années 1950, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre d'Algérie, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1930, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1920, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1910, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1900, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1890, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1880, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1870, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1860, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1850, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1840, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1830, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1820, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1810, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1800, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1790, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1780, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1770, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1760, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1750, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1740, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1730, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1720, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1710, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1700, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1690, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1680, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1670, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1660, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1650, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1640, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1630, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1620, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1610, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1600, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1590, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1580, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1570, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1560, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1550, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1540, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1530, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1520, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1510, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1500, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1490, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1480, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1470, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1460, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1450, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1440, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1430, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1420, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1410, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1400, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1390, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1380, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1370, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1360, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1350, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1340, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1330, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1320, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1310, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1300, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1290, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1280, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1270, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1260, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1250, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1240, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1230, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1220, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1210, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1200, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1190, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1180, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1170, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1160, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1150, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1140, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1130, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1120, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1110, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1100, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1090, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1080, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1070, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1060, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1050, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1040, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1030, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1020, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1010, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 1000, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 990, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 980, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 970, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 960, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envoyés dans les mines de fer de Lorraine, sans aucune protection ? Ou encore, dans les années 950, des ouvriers qui, après avoir survécu à la guerre de 14-18, étaient envo

CHARLIE HEBDO ET LA CARICATURE

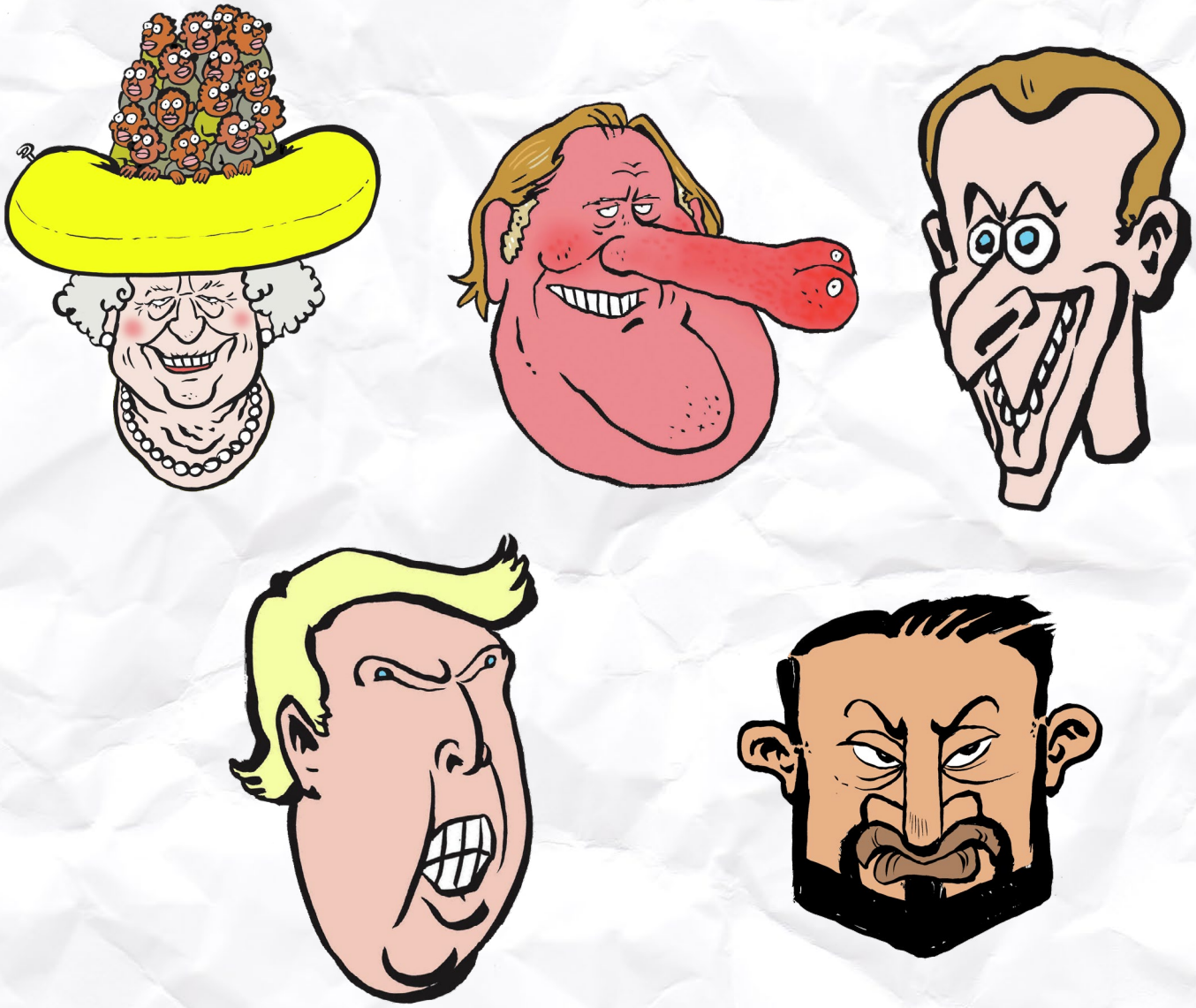

©Coco ©Riss ©Juin

Conférence en ligne du 30 Octobre 2020 © Dessinez Créez Liberté

Déroulé : 1h

1. Le retour en classe

Comment parler de l'attentat contre Samuel Paty ?

2. Liberté d'expression, caricatures et droit au blasphème

Comment répondre aux questions des élèves ?

3. Débattre sans s'exposer

Conseils et erreurs à éviter

Conférence en ligne du 30 Octobre 2020 © Dessinez Créez Liberté

1. Le retour en classe

Comment parler de l'attentat contre Samuel Paty ?



Conférence en ligne du 30 Octobre 2020 © Dessinez Créez Liberté

COMMENT PARLER DE L'ATTENTAT CONTRE SAMUEL PATY ? AVEC LES PETITS

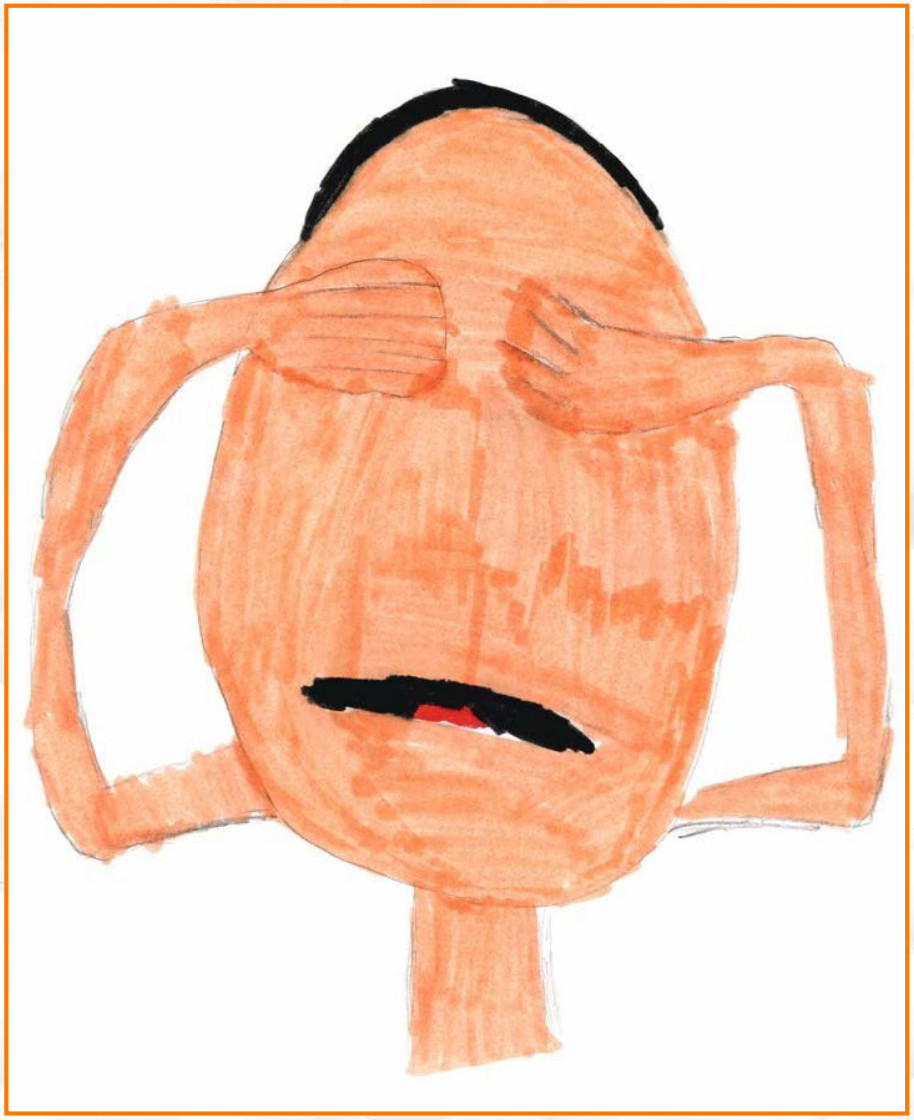

Dessin de Noé. #Jedessine

« Les enfants n'ont pas personnellement assisté aux attentats, mais ils ont vu des séquences à la télévision, ils ont entendu ce que disaient les adultes qu'ils aimaient. C'est ainsi que ce crime est entré dans leur monde. »

Boris Cyrulnik

Conférence en ligne du 30 Octobre 2020 © Dessinez Créez Liberté

COMMENT PARLER DE L'ATTENTAT CONTRE SAMUEL PATY ? AVEC LES PETITS



Dessin de Trinity. #Jedessine

« Le simple fait que des enfants puissent dessiner avec humour et talent ce qu'ils pensent d'un événement tragique est un trésor de liberté. »

Boris Cyrulnik

- LES FAIRE PARLER
- POSER DES MOTS SUR LES FAITS
- PROPOSER UN ATELIER DESSIN

Conférence en ligne du 30 Octobre 2020 © Dessinez Créez Liberté

COMMENT PARLER DE L'ATTENTAT CONTRE SAMUEL PATY ? COLLÉGIENS ET LYCÉENS

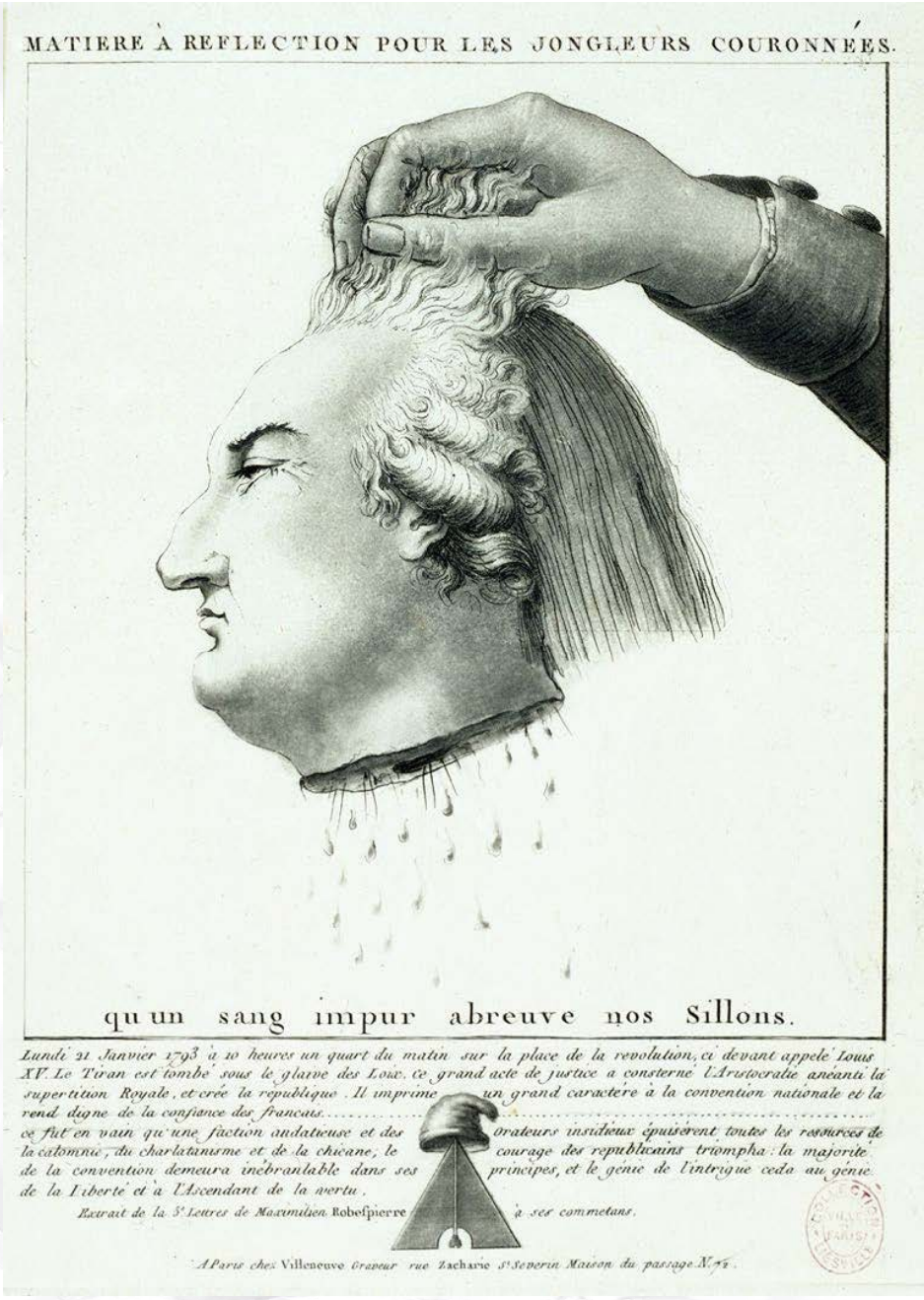

Villeneuve, 1793
« Matière à réflexion pour les jongleurs couronnés ».

Conférence en ligne du 30 Octobre 2020 © Dessinez Créez Liberté

COMMENT PARLER DE L'ATTENTAT CONTRE SAMUEL PATY ? COLLÉGIENS ET LYCÉENS

RAPPEL DES FAITS

Le 5/10/2020 : Samuel Paty fait un cours sur la liberté d'expression. Il explique aux élèves qu'il va montrer des caricatures qui peuvent les heurter et propose à ceux qui veulent de sortir de la classe, sans distinction de religion. Il va montrer le dessin de Luz du 14 janvier 2015 « Tout est pardonné » et un dessin de Coco « Mahomet : une étoile est née » datant de 2012.

Le 06/10/2020 : Samuel Paty refait le même cours à une autre classe de 4ème. Une des élèves est absente de ce cours.

Le 07/10/2020 : cette même élève est exclue pour des pb disciplinaires qui n'ont rien à voir avec le cours de Mr Paty. Mais elle raconte à son père qu'elle était en classe, que le professeur a demandé aux élèves musulmans de sortir et qu'elle s'est sentie choquée. Le père publie un 1er message sur FB en appelant à l'exclusion du professeur. Dans ce message FB il met son numéro de téléphone. Il est contacté par de nombreuses personnes qui le soutiennent, dont Abdelhakim SEFRIOUI qui est un militant islamiste radical et qui lui propose son aide. Ils débarquent tous les deux au collège pour rencontrer la direction. La direction prévient l'académie qui envoie un inspecteur sur place pour tenter de calmer le jeu.

Le 08/10/2020 : le père porte plainte pour diffusion d'images pornographiques. Samuel Paty porte plainte pour diffamation.

Le 12/10/2020 : une vidéo sur YouTube à laquelle participe Abdelhakim SEFRIOU, cible directement Samuel Paty (on y donne son nom et celui de l'établissement où il enseigne)

Le 16/10/2020 : un terroriste islamiste, Abdoullah Anzorov, un jeune de 18 ans d'origine tchétchène, qui serait rentré en contact avec le père via Whats'app (on ne connaît pas encore le contenu des échanges, l'enquête est en cours) vient d'Evreux en Normandie et patiente devant le collège de Conflans-Sainte-Honorine. Le terroriste propose de l'argent à des collégiens pour qu'ils lui désignent l'enseignant à sa sortie de cours. Certains refusent, deux acceptent.
A 17h, Samuel Paty est décapité en pleine rue. Le terroriste poste un tweet avec la tête ensanglantée du professeur d'histoire-géographie et déclare avoir vengé le prophète, au nom d'Allah. Il sera abattu quelques minutes plus tard par les forces de l'ordre.

Le 18/10/2020 : des manifestations de grande ampleur en soutien à Samuel Paty et à ses proches ont lieu dans toute la France.



©Luz



©Coco

Conférence en ligne du 30 Octobre 2020 © Dessinez Créez Liberté

COMMENT PARLER DE L'ATTENTAT CONTRE SAMUEL PATY ? COLLÉGIENS ET LYCÉENS

S'ENTENDRE SUR LE SENS DES MOTS

Quelle est la différence entre l'islam et l'islamisme?

L'islam est une religion pratiquée par les musulmans.
L'islamisme n'est pas une religion, c'est une doctrine politique qui vise à installer l'islam comme religion d'État et qui s'appuie sur la religion pour prendre le pouvoir.

Qu'est-ce que le djihadisme?

Le djihadisme est une idéologie violente qui sème la terreur (attentats, prises d'otages, menaces) pour imposer sa vision de l'islam radical. Les musulmans en sont les premières victimes.

Conférence en ligne du 30 Octobre 2020 © Dessinez Créez Liberté

COMMENT PARLER DE L'ATTENTAT CONTRE SAMUEL PATY ?

SI L'ON SE SENT INSULTÉ PAR UNE OPINION, PAR UN DESSIN, ON SAISIT LA JUSTICE. PAS UNE ARME.

Si chacun supprimait telle ou telle personne parce qu'elle utilise un crayon pour caricaturer la religion, parce qu'elle est d'une autre confession, parce qu'elle vit et pense différemment, si chacun usait du meurtre pour une insulte ou une agression verbale, alors le monde serait un vaste chaos.

Conférence en ligne du 30 Octobre 2020 © Dessinez Créez Liberté

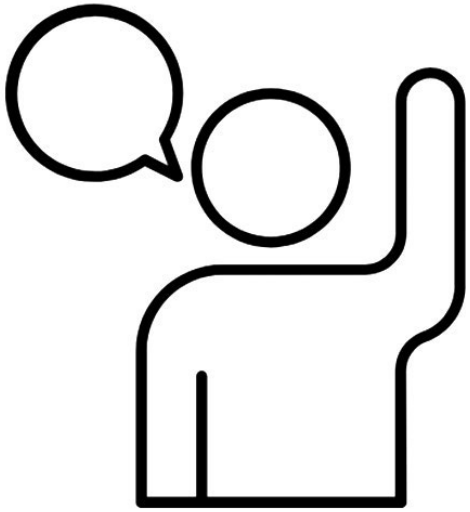

2. Liberté d'expression, caricatures et droit au blasphème

Comment répondre aux questions des élèves ?

Conférence en ligne du 30 Octobre 2020 © Dessinez Créez Liberté

COMMENT RÉPONDRE AUX QUESTIONS DES ÉLÈVES ?

NOTRE MÉTHODE :

Pédagogie interactive (jeu de questions/réponses) et analyse progressive :

• Phase d'**observation** attentive et de description détaillée :
que voit-on sur ce dessin ?

• Phase de **recontextualisation** : à quoi le dessinateur fait-il référence ? De quelles actualités traite-t-il ?

• Phase d'**interprétation** : quelles sont les intentions du dessinateur ? Que veut-il nous dire ?

• Phase de **positionnement personnel** et d'argumentation qui permet d'enclencher les débats :
êtes-vous d'accord avec ce dessin ? Pourquoi ?

Conférence en ligne du 30 Octobre 2020 © Dessinez Créez Liberté

COMMENT RÉPONDRE AUX QUESTIONS DES ÉLÈVES ?



Dessin d'Olga. #Jedessine

LIBERTÉ DE CONSCIENCE & LAÏCITÉ

QU'EST-CE QUE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE ?

C'est la liberté de penser, la liberté de croire ou de ne pas croire en dieu, la liberté de changer de confession.

QU'EST-CE QUE LA LAÏCITÉ ?

C'est un principe d'organisation de l'État qui permet de faire coexister les libertés d'opinion, de conscience et de croyances.
C'est le principe de séparation de l'État et de la religion.
C'est l'impartialité et la neutralité à l'égard des confessions religieuses.
C'est la garantie de l'égalité de tous devant la loi, quelles que soient leurs croyances et leurs convictions.

Dans un pays laïque, il n'y a pas de religion d'État et le blasphème n'existe pas.

Conférence en ligne du 30 Octobre 2020 © Dessinez Créez Liberté

COMMENT RÉPONDRE AUX QUESTIONS DES ÉLÈVES ?



LIBERTÉ D'EXPRESSION ET RELIGIONS

RESPECTER UN CROYANT, C'EST LUI LAISSER LA LIBERTÉ DE CROIRE ET DE PRATIQUER SA RELIGION.

Respecter un athée, c'est lui laisser la liberté de ne pas croire, de critiquer des religions, de railler et de dénoncer ceux qui tuent au nom de celles-ci.

Les limites à la liberté d'expression ne se déterminent pas en fonction de ce qui plaît ou déplaît à une personne ou à un groupe.
La loi protège des citoyens, pas des mythes : on peut rire des religions, de leurs dogmes et de leurs porte-paroles, mais on ne peut pas appeler à la haine contre les croyants.

Dessin de Louis, 13 ans.
#Jedessine

Conférence en ligne du 30 Octobre 2020 © Dessinez Créez Liberté

COMMENT RÉPONDRE AUX QUESTIONS DES ÉLÈVES ?



Le prophète Mahomet, illustration d'un manuscrit ottoman du XVIIe siècle. BNF/wikimedia

COMMENT RÉPONDRE AUX QUESTIONS DES ÉLÈVES ?

LIMITES À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

En France, le délit de blasphème n'existe pas.

La loi ne punit ni la critique des idées, ni des religions, ni des symboles

La loi condamne :

- La diffamation et l'injure
- L'incitation à la haine en raison de l'origine, de la couleur de peau, du sexe, de l'orientation sexuelle, etc.
- L'apologie du terrorisme
- Le négationnisme

Conférence en ligne du 30 Octobre 2020 © Dessinez Créez Liberté

2006 : « AFFAIRE DES CARICATURES DANOISES »



CACHEZ CES DESSINS QUE JE NE SAURAIS VOIR !

Pour la liberté d'expression !

Petit glossaire d'une semaine caricaturale

©Wolinski

Double page du numéro du 8 février 2006



CHARLIE HEBDO

NUMÉRO SPÉCIAL

MAHOMET DÉBORDÉ PAR LES INTÉGRISTES

C'EST DUR D'ÊTRE AIMÉ PAR DES CONS...

©V. Cabut

Une de Cabu, 8 février 2006

Conférence en ligne du 30 Octobre 2020 © Dessinez Créez Liberté

LES 12 CARICATURES DANOISES

























Conférence en ligne du 30 Octobre 2020 © Dessinez Créez Liberté

LA UNE DE CABU : UN CAS D'ÉCOLE



En juillet 2005, un écrivain danois ne trouve pas de dessinateur pour illustrer son ouvrage jeunesse sur la vie de Mahomet. Le meurtre du cinéaste Théo Van Gogh, décapité en pleine rue à la suite d'un court-métrage critiquant vertement l'Islam, est dans tous les esprits : aucun dessinateur ne veut prendre le risque de représenter Mahomet. Pour dénoncer cette forme d'autocensure, le journal danois le Jyllands-Posten lance un concours de dessins « Dessinez Mahomet comme vous le voyez ».

Le 30 septembre 2005, le journal danois publie douze dessins intitulés « Les visages de Mahomet ».

Le 17 octobre 2005, un journal égyptien publie les douze dessins sans qu'il n'y ait aucune réaction.

Le 2 décembre 2005, des religieux danois partent en tournée au Moyen-Orient avec quinze images, ces douze caricatures publiées dans le Jyllads-Posten mais auxquels ils ajoutent trois dessins récupérés sur un site d'extrême droite américaine, représentant Mahomet en cochon, en pédophile et en zoophile.
En quelques semaines, une vague de violence inouïe déferle sur le monde : appels au meurtres, relations diplomatiques rompues, ambassades incendiées. Au final : des dizaines de morts dans des manifestations de rues.

Début février 2006, France Soir et l'Express publie les caricatures danoises. Le directeur du quotidien, Jacques Lefranc, est limogé par son actionnaire égyptien et celui de l'hebdomadaire, Denis Jeambar, prié de remettre sa démission.

Dans ce contexte, **le 8 février,** la rédaction de Charlie Hebdo, par solidarité avec ses confrères, par devoir d'informer et pour montrer que la France n'est pas un espace où le respect des dogmes religieux priment sur la liberté d'expression, décide de reproduire les 12 caricatures dans ce numéro spécial qui contient tout un dispositif critique et la fameuse Une de Cabu.

VOIR LA FICHE DÉCRYPTAGE

Une de Cabu, 8 février 2006

©V. Cabut

Conférence en ligne du 30 Octobre 2020 © Dessinez Créez Liberté

LE DESSIN DE COCO MONTRÉ PAR SAMUEL PATY

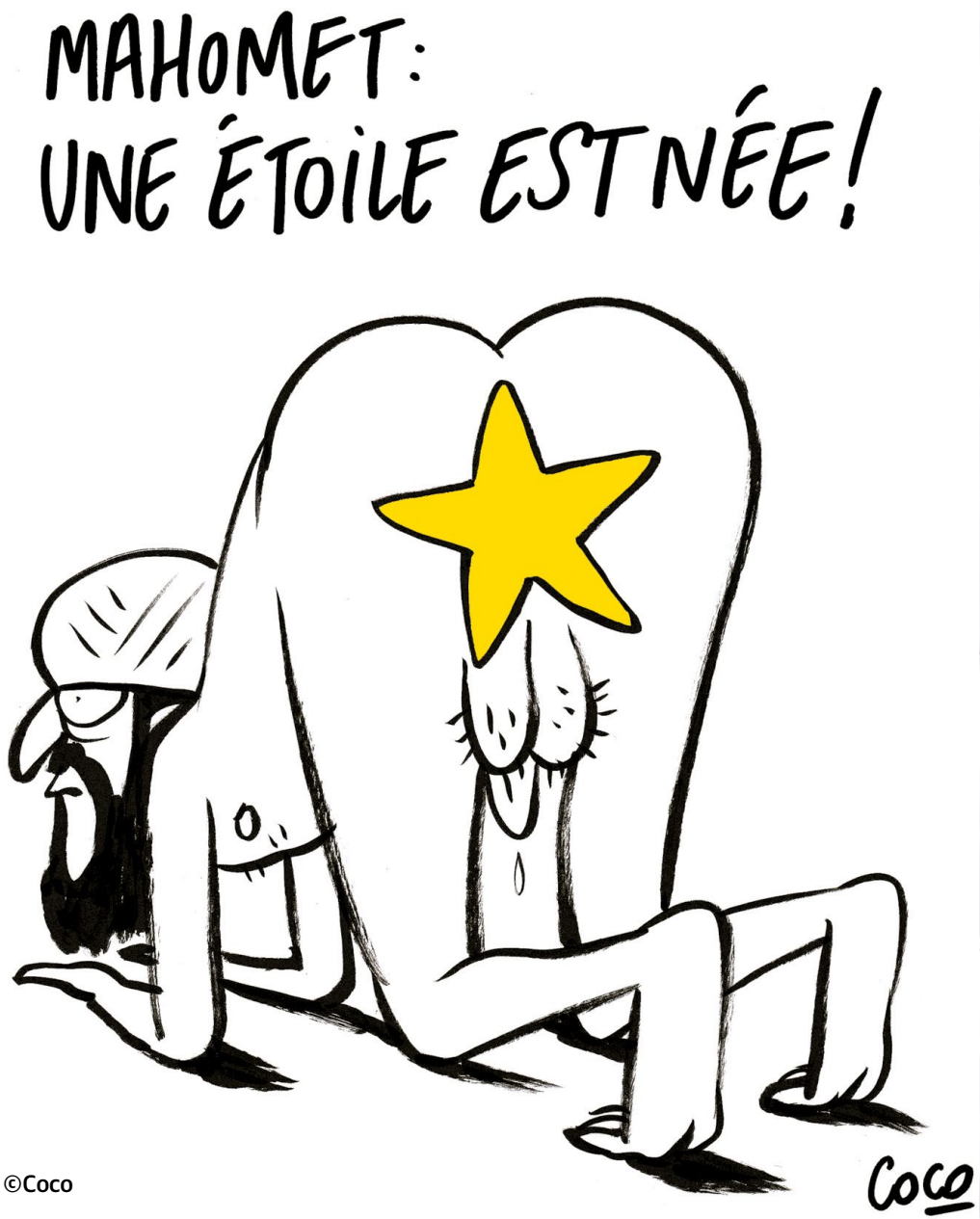

©Coco

Ce dessin est paru le 19 septembre 2012 à la dernière page de Charlie Hebdo avec de nombreux autres dessins, dans la rubrique « Les couvertures auxquelles vous avez échappé ».

Fin juin 2012, un film américain intitulé Innocent of Muslims ***L'Innocence des musulmans*** est diffusé dans un petit cinéma indépendant, le Vine Theater, sur Hollywood Boulevard, devant moins de dix spectateurs. Il a été réalisé par un Copte égyptien, résidant en Californie, sous le pseudonyme de Sam Bacile, dont le but, dira-t-il, était de montrer les « hypocrisies » de l'islam en mettant en scène des passages de la vie de Mahomet. Un film à très petit budget qui se veut humoristique : en fait, un véritable navet qui tourne le Prophète en dérision, porté par de très mauvais acteurs et des blagues lénifiantes, avec des accessoires en carton, des postiches grotesques et des incrustations outrancières, qui montre un Mahomet bisexuel, obsédé par le sexe, coureur de jupons et voleur.

Le 2 juillet 2012, un extrait du film est posté sur YouTube, en anglais. Aucune réaction.



©Luz

En septembre 2012, l'extrait est sous-titré en arabe. Le Moyen-Orient s'embrase et dénonce un blasphème envers Mahomet. Des manifestations violentes se multiplient, les missions diplomatiques américaines sont attaquées en Égypte et quatre diplomates sont assassinés en Libye, dont le consul des États-Unis. Au Soudan, des assauts contre les ambassades d'Allemagne et du Royaume-Uni ont également lieu.

VOIR LA FICHE DÉCRYPTAGE

Conférence en ligne du 30 Octobre 2020 © Dessinez Créez Liberté

CHARLIE HEBDO, *ISLAMOPHOBE* ET OBSÉDÉ PAR L'ISLAM ?

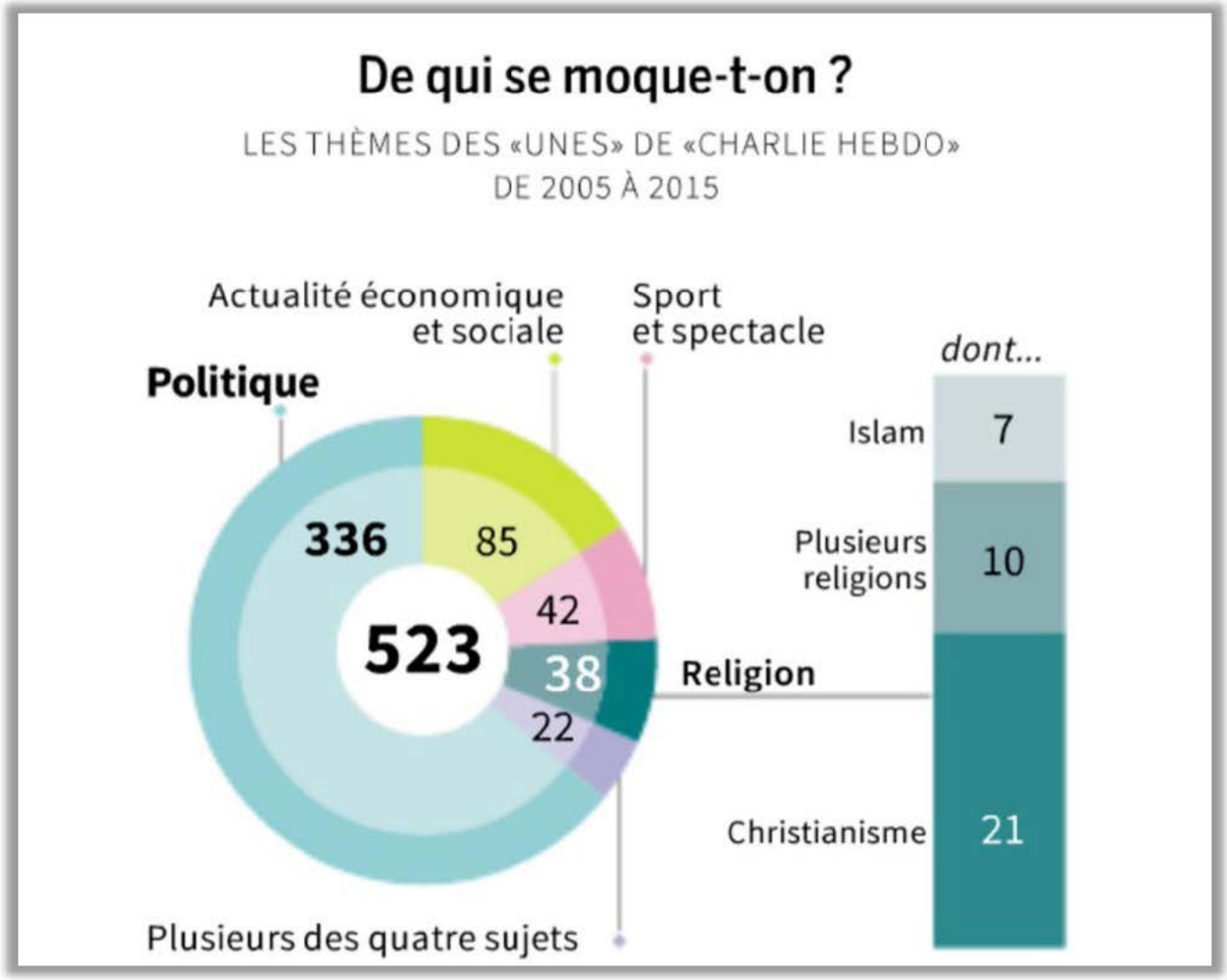

LE MONDE | 24.02.2015 à 14h07 • Par Jean-François Mignot (Sociologue) et Céline Goffette (Sociologue)

https://bit.ly/34D90Ua

Conférence en ligne du 30 Octobre 2020 © Dessinez Créez Liberté

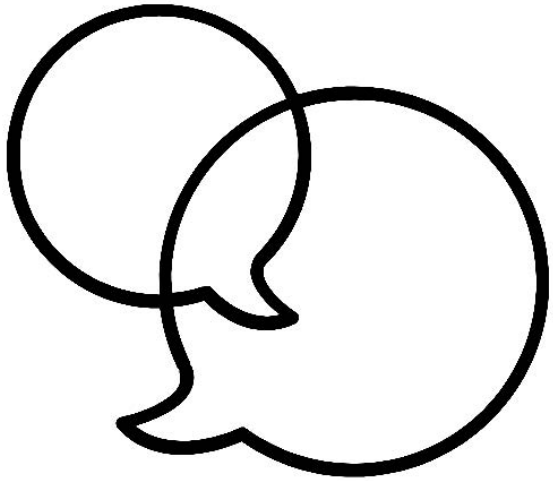

3. Débattre sans s'exposer

Conseils et erreurs à éviter

Conférence en ligne du 30 Octobre 2020 © Dessinez Créez Liberté

CONSEILS ET ERREURS À ÉVITER



©Coco



©Vuillemin

Conférence en ligne du 30 Octobre 2020 © Dessinez Créez Liberté

CONSEILS ET ERREURS À ÉVITER



©Juin



©Juin

Conférence en ligne du 30 Octobre 2020 © Dessinez Créez Liberté

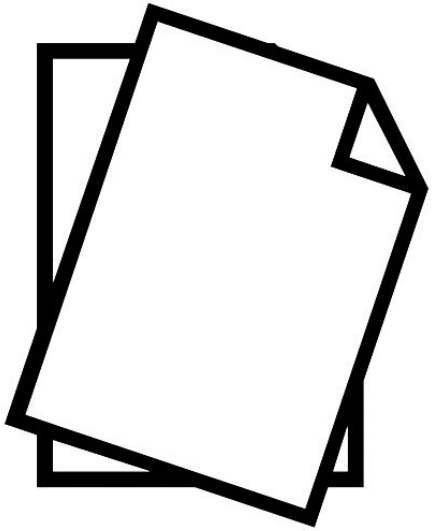

4. Ressources

pour aller plus loin

Conférence en ligne du 30 Octobre 2020 © Dessinez Créez Liberté

RESSOURCES

Mahomet dans ta récré, Alice pour Charlie Hebdo, le 23 septembre 2020
https://bit.ly/2TDeiJ4

Le projet #Jedessine sur le site de DCL, notamment les fiches pédagogiques réalisées avec le clémi et canopé, en 2015
https://bit.ly/37RHDI8

La vidéo sur l'expo et les interventions #Jedessine au Pré-Saint-Gervais, en 2016
https://bit.ly/3oA8vCB

Les fiches décryptage de dessins de presse sur le site DCL
https://bit.ly/37SCa3R

Les vidéos DCL
https://bit.ly/2HJmAMT

La liberté d'expression et la question du blasphème en France, dossier en ligne sur la page de Geoconfluence (ENS Lyon)
https://bit.ly/34D5Ek3

Rassemblement hommage à Samuel Paty, discours de DCL
https://bit.ly/2HJo2yQ

Débattre sans peur et sans démagogie, Charlie Hebdo, 19 octobre 2020
https://bit.ly/3jGT4EX

Mon quotidien n°7262, 20 octobre 2020

Mon quotidien n° 7245, 30 septembre 2020

Conférence en ligne du 30 Octobre 2020 © Dessinez Créez Liberté

RESSOURCES

DESSINEZCREEZLIBERTE.COM

POUR NOUS CONTACTER :

dessinezcreezliberte.com
professeurs@dessinezcreezliberte.com

**MERCI, BON COURAGE
ET BONNE RENTRÉE**

Conférence en ligne du 30 Octobre 2020 © Dessinez Créez Liberté